

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRAUVES

Département de la Marne

Séance du Lundi 19 mai 2025

Nombre de membres :
En exercice : 11
Présent : 7
Qui ont pris part
à la délibération : 10

Date de la convocation :
21/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 19 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de **GRAUVES**.

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mr HONTOY Michel qui donne son pouvoir à Mr HUBERT Cyril, Mr MONTUSCHI Stéphane qui donne son pouvoir à Mme JOYON Emilie, Mr DOMINE Maxence qui donne son pouvoir à Mr HUBERT Cyril, et Mr LEROUX Jean-Philippe.

Secrétaire de séance : Mr HUBERT Cyril

N° 21/2025 : RETRAIT DU SYNDICAT MIXTE AGEDI

Le Maire expose aux membres du conseil, que la commune s'est rapprochée du Syndicat Mixte AGEDI afin de demander son retrait.

Après avoir fait lecture des statuts du Syndicat Mixte AGEDI, approuvés par délibération en date du 15 mars 2024, et notamment de ses articles 11 et 13 relatifs au retrait.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- Le **RETRAIT** de la commune de Grauves du Syndicat Mixte AGEDI dont il est membre,
- **MANDATE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la présente décision permettant le retrait de la commune du Syndicat Mixte AGEDI.

Adopté à l'unanimité.

